



## Procès-verbal de l'Assemblée Générale du GMR Avenches

du 2 février 2024 à l'hôtel de la Couronne à Avenches

### 1. Ouverture de l'assemblée générale

Il est 20h07 quand le Président Gilbert Miauton salue les membres présents et ouvre l'assemblée générale 2024.

Le Président signale que c'est la 2<sup>ème</sup> fois, que nous nous retrouvons dans cette belle salle de l'hôtel de la Couronne.

Sont excusés :

Gérald Huguenin, Jacques Pury, Cédric Corminboeuf, Florian Liniger, Marc Schmid, Daniel Loertscher, Patrick Pignolet, Axel Pignolet, Walter Gaehwiler, Emanuel Renggli, Lukas Escher, Gilbert Goetschi, Martin Queloz, Karim Steckler.

Sur 62 membres inscrits (toutes catégories), 24 sont présents, 14 excusés et 24 sont absents.

Le Président remercie tous les membres qui ont pris la peine de s'excuser.  
Dommage pour les autres qui n'ont pas donné signe de vie.

Le Président annonce que nous avons reçu une proposition individuelle qui demande une modification des statuts au sujet de l'organisation du GMRA, précisément l'élection du comité. Pour ce faire, il demande d'intégrer cette proposition au pt 7 de l'O jour « Renouveau du comité ».

Le Président demande s'il y a des objections sur le déroulement de cet O du jour ?  
Pas d'objection de la part des membres. L'assemblée va donc se dérouler selon l'ordre du jour adapté.

## 2. Désignation des scrutateurs pour la soirée

Les scrutateurs pour la soirée sont

- Jérôme Schaller
- Pierre-André Friedly

## 3. Approbation du PV de la dernière assemblée générale

Comme le PV 2023 a été publié sur le site du GMRA, celui-ci n'est pas relu. Il n'y a pas de questions et le PV est accepté à l'unanimité.

Un grand MERCI à Fabrice pour son travail.

## 4. Rapport du Président

### Messieurs, chers amis du GMRA

Comme de coutume, je vais commencer mon rapport en passant en revue quatre faits marquants rencontrés durant l'année écoulée.

1. Malgré la réfection des routes de remaniement qui nous donnent accès au terrain, nous avons finalement très peu été handicapé par ces travaux de chantier. 2023 nous aura tout de même laissé un bon millésime au niveau de l'utilisation du terrain.
2. La commune d'Avenches a invité toutes les sociétés locales à se présenter lors de la fête du printemps 2023. Ce fût une opportunité pour le GMRA de mieux se faire connaître et de représenter les couleurs de son club.
3. Je déplore 5 démissions de membres du club depuis la dernière AG et malheureusement nous avons eu aucune nouvelle admission.
4. Dommage, mais je constate et regrette le peu d'intérêt d'un bon nombre de membres de notre club qui nous louent la piste en payant uniquement leur cotisation annuelle et qui ne participent pas à la vie active du GMRA !

Permettez-moi maintenant de faire un petit tour d'horizon des étapes de l'année écoulée

- La journée de travail du samedi 15 avril nous a permis de faire tous les petits travaux de nettoyage et les entretiens nécessaires à la cabane et sur notre terrain. Un grand MERCI à tous les intervenants et à Léo Ackermann qui nous a apporté le solide pour les 9 heures !
- Comme annoncé précédemment, notre club a tenu un stand lors de la fête de printemps déroulée au centre de la ville d'Avenches le 30 avril avec modèles et simulateur de vol. Merci à Fabrice qui a fait une jolie démo en plein public.
- La journée du 24 juin était dédiée aux vols rétros « vole avec ton plus vieux modèle ». Malheureusement, le fort vent nous a empêchés de décoller. En

soirée, nous avons apprécié le traditionnel rôti à la broche. Nous étions nombreux et avons passé d'excellents moments !

- Quelques jeunes ados ont participé au PPV le 8 juillet. L'après-midi était bien rempli. Chacun d'eux a pu voler 3 à 4 fois en double commande. Je profite de remercier une fois de plus les volontaires du club qui se sont mis à disposition pour soutenir cette activité.
- Les vols crépusculaires de mai à septembre nous permettent de partager de très bons moments de convivialité au terrain.
- Les vols indoor organisés d'octobre à mars à la salle de gymnastique de la cure nous donnent la chance de se rencontrer pendant la saison hivernale et de voler dans un espace retreint. Nous avons également pu profiter de la salle triple de Belfaux dimanche dernier.
- Enfin, notre traditionnelle rencontre du 2 janvier nous a forcé à se retrouver cette fois-ci dans notre local du château, car la météo n'était pas avec nous ce jour-là.

Voilà, je ne terminerai pas mon rapport sans vous adresser quelques remerciements :

- Tout d'abord, mes compliments à vous, chers membres ici présents qui vous identifiez au club et qui participez régulièrement aux activités annuelles de notre GMRA.
- Je n'oublierai pas de remercier Michel pour ta parfaite tenue à jour du site internet et pour tout ton travail fait dans l'ombre.
- J'adresse également mes plus vifs remerciements aux membres du comité pour toutes vos tâches accomplies durant l'année écoulée.

Pour conclure, je vous souhaite à tous une excellente saison de vol 2024 et je me réjouis de vous rencontrer prochainement à l'indoor et/ou au terrain.

Je complète encore pour vous informer que nous avons reçu un grill par Meyou qui se trouve à la cabane et nous l'en remercions.

Votre Président

## 5. Rapport du caissier et des vérificateurs

Laurent Benoit notre caissier commente les comptes et le bilan 2023 selon la présentation ci-dessous

Fonctionnement 2023			Bilan	
Membres actifs		fr. 10 400,00	<b>Actifs de trésorerie</b>	
Membres passifs		fr. 700,00	Caisse	fr. 867,40
Membres Senior		fr. 120,00	CCP	fr. 10 554,10
Membres junior		fr. 80,00	Cpte épargne BCV	fr. 29 738,46
Finances d'admissions		fr. -		
<b>Total cotisations</b>		<u>fr. 11 300,00</u>		
<b>Revenus divers</b>			<b>Actifs de fonctionnement transitoires</b>	
Vente de matériels		fr. 10,00	Stock de boissons fin 2023	fr. 158,00
Intérêts		fr. 130,71	Stock de boissons fin 2023 pas vendu	fr. -158,00
Bénéfice cantine		fr. 628,70		
<b>Total</b>		<u>fr. 12 069,41</u>	<b>Actifs immobilisées</b>	
<b>Charges</b>			Cabane	fr. 945,00
Location terrain	fr. 2 450,00		Équipement/mobilier	fr. 876,00
Frais d'assemblée	fr. 394,80		<b>Passifs de fonctionnement</b>	
Frais de comité	fr. 431,00		Bons boissons	fr. -875,00
Frais activités annuelle	fr. 689,50		Dépôts de clés	fr. -2 310,00
Matériels outillages	fr. 611,35		<b>total des actifs</b>	fr. 39 795,96
Location divers	fr. 593,35		<b>Total fortune avant perte</b>	fr. 40 300,44
Entretien terrain (fournitures)	fr. 1 300,00		Résultats compte de fonctionnement	fr. -50,48
Tonte gazon	fr. 4 784,00		Ammortissements cabane-mobilier	fr. -454,00
Entretien cabane (fournitures)	fr. -		Bénéfice/perte de l'exercice	-504,48 CHF
Divers et Site internet	fr. 166,70			
Frais administratifs	fr. 87,94		<b>Total fortune</b>	fr. 39 795,96
Assurances	fr. 611,25			
<b>Total fr.</b>	<b>12 119,89</b>	fr. 12 069,41		
		fr. 12 119,89		
<b>Résultats comptes de fonctionnement</b>		<u>fr. -50,48</u>		

Olivier Queloz et Léo Ackermann nous expliquent comment ils ont procédé à la vérification des comptes, et nous remettent le rapport ci-dessous.

Olivier Queloz  
Contramont 87  
1726 Grenilles

Grenilles le 26 janvier 2024

Léo Ackermann  
Altschlosstrasse 26  
3184 Wünnewil

GMRA  
Groupe Modèles Réduits d'Avenches  
Le Comité

Concerne : Attestation des comptes GMRA 2023

Messieurs,

En date du vendredi 26 janvier 2024, les soussignés Olivier Queloz et Léo Ackermann ont contrôlé les comptes du GMRA relatif à l'exercice 2023. Ils attestent par la présente la conformité de ces derniers.

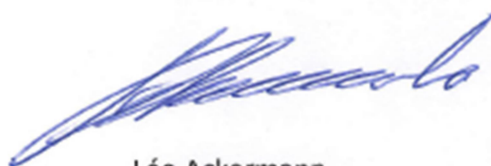
Afin de vérifier l'exactitude des comptes, des contrôles aléatoires de paiements de factures ont été effectués et aucune irrégularité n'a été relevée. Il est à souligner une excellente transparence des comptes et documents présentés.

Les soussignés tiennent à cette occasion à remercier sincèrement au nom du GMRA Laurent Benoit pour son excellent travail de tenue des comptes du club.

De par la bonne tenue et conformité des comptes 2023, les vérificateurs proposent à l'assemblée de Les accepter afin d'en décharger toute responsabilité à Laurent.



Olivier Queloz



Léo Ackermann

Les comptes et le bilan 2023 sont votés et acceptés.

Un grand MERCI à Laurent Benoit pour son travail et merci aussi à Léo et Olivier pour leur dévouement.

## 6. Election des vérificateurs des comptes

Leo Ackermann et Olivier Queloz ont donc fonctionné pour l'exercice 2023.  
Olivier Queloz et Christian Mury fonctionneront pour l'exercice 2024.

Bienvenue à Carrel Meyer comme futur suppléant.

## 7. Renouvellement du comité

### - Modification des statuts

Comme expliqué en début de réunion, nous avons reçu une proposition individuelle le 27 janvier 2024.

Le comité soutient cette proposition.

Le Président donne la parole à Beno et Paf pour qu'ils présentent leur projet à l'assemblée. Beno prend la parole.

Quelques discussions s'engagent dans l'assemblée, puis le Président demande la votation de ce complément d'article.

Finalement le texte ci-dessous est proposé pour compléter l'article 8 des statuts.

- Pour être éligible au comité du GMRA, il est requis d'être un membre actif n'appartenant qu'au GMRA.

La modification de l'article 8 est acceptée à la majorité / 4 avis contraire / 0 abstention.  
L'article 8 des statuts du GMRA sera modifié

Le Président remercie les initiants pour cette modification des statuts.

### - Renouvellement du comité

Selon l'art 8 des statuts, le comité est élu pour un mandat de 2 ans et cette année tombe donc sur le renouvellement.

Les membres du comité acceptent de poursuivre leur mandat

- MIAUTON Gilbert - Président
- MEYER Christian – Vice-président
- JUVET Fabrice – Secrétaire
- BENOIT Laurent – Caissier
- NICOLIER Jean-Michel – Infrastructures et logistique

Le Président demande à l'assemblée s'il y a d'autres candidats. Personne ne s'annonce.

L'assemblée accepte à l'unanimité le comité proposé.  
Le Président remercie l'assemblée pour leur confiance.

## 8. Admissions – Démissions (selon statuts, art 15 – 18)

La situation depuis la dernière AG est la suivante :

### Admissions

- Aucune

### Démissions

Malheureusement 5 démissions sont enregistrées depuis la dernière assemblée générale.

1. *Olivier Klossner / AV 190 le 14.02.2023*
2. *Christophe Dubrit / AV 269 le 27.02.2023*
3. *Aldo Marchello / AV 88 le 23.02.2023*
4. *Michel Gassmann / AV 246 le 11.01.2024*
5. *Jean-Marc Pillonel / AV 182 le 13.01.2024*

### Radiation

1. *Urs Schweizer / AV 273*

Malgré plusieurs rappels, le membre n'a jamais payé sa cotisation en 2023.

La situation était identique en 2022, mais finalement le membre avait payé sa cotisation.

### Demande en cours

Quatre demandes ont été reçues dernièrement.

Le comité a accusé réception de ces candidatures, va étudier leur demande et si ça joue, va les recevoir au terrain au printemps pour faire leur connaissance et se prononcer.

## 9. Budget 2024

<b><u>Budget 2024</u></b>		
<b>Revenus</b>		
Membres actifs	fr.	10 600,00
Membres passifs	fr.	600,00
Membres seniors	fr.	160,00
Membres junior	fr.	120,00
Finances d'admissions	fr.	100,00
	<b>Total cotisations</b>	<b>fr. 11 580,00</b>
<b>Revenu divers</b>		
Don	fr.	10,00
Vente matériels	fr.	10,00
Bénéfice cantine	fr.	600,00
	<b>Total</b>	<b>fr. 12 200,00</b>
<b>Charges</b>		
Location terrain	fr.	2 450,00
Frais d'assemblée	fr.	400,00
Frais de comité	fr.	300,00
Frais activités annuelle	fr.	1 400,00
Matériels outillages	fr.	600,00
Location divers	fr.	900,00
Entretien terrain (fournitures)	fr.	1 500,00
Tonte gazon	fr.	4 800,00
Entretien cabane (fournitures)	fr.	300,00
Divers et Site internet	fr.	300,00
Frais administratifs	fr.	100,00
Assurances	fr.	600,00
	<b>Total fr.</b>	<b>13 650,00</b>
		<b>fr. 12 200,00</b>
		<b>fr. 13 650,00</b>
<b>Résultats comptes de fonctionnement</b>		<b>fr. -1 450,00</b>
Epargne BCV		<b>fr. 29 738,00</b>

Hugo Pauli demande ce que comporte la catégorie « Location divers ».  
Laurent lui explique en grande ligne, et s'il veut, il peut aussi consulter les pièces comptables présentes à l'assemblée.  
Pas d'autre question.

Le budget 2024 est accepté sans modification.



## 10. Cotisations 2024 et finances d'entrée

Le comité propose de maintenir les cotisations et les finances d'entrée au club aux mêmes tarifs pour 2024.

### Cotisations 2024

#### Cotisations actuelles

- Actifs Fr. 200.-
- Actifs Juniors Fr. 40.-
- Actifs Seniors Fr. 40.-
- Passifs Fr. 100.-

Patrick Steckler, demande pourquoi les jeunes de 18 ans passent à 200.- et ne restent pas dans la catégorie « Actifs Juniors » tant qu'ils n'ont pas fini leurs études.

Des discussions dans l'assemblée finissent par trouver la solution de laisser les « Apprentis et étudiants » dans la catégorie « Actif Junior » jusqu'à l'âge de 20 ans révolu

Les nouvelles cotisations 2024 sont acceptées à l'unanimité et le premier paragraphe de l'article 14 des statuts sera modifié de la manière suivante :

Art 14 Membres juniors.

« Les membres juniors sont les membres de moins de **20 ans** révolus qui pratiquent l'aéromodélisme sur le terrain du GMRA, même qu'occasionnellement »

### Finances d'entrée 2024

Lieu de domicile	Membre actif	Membre actif junior
Commune d'Avenches	gratuit	gratuit
Zone de proximité R 10 km	Frs 100.-	Frs 20.-
Zone élargie R 20 km	Frs 200.-	Frs 50.-
Hors zone	Frs 300.-	Frs 100.-

Les tarifs de la finance d'entrée au GMRA pour 2024 sont acceptés sans changement.

## 11. Proposition pour le programme de la saison 2024

Le programme 2024 ci-dessous est proposé par le comité.

- Le Président informe que la commune d'Avenches à sollicité les sociétés locales pour se présenter le samedi 27 avril à nouveau, comme en 2023. Un courriel sera envoyé aux membres pour demander à y participer.
- Comme nous avons des spécialistes du vol de pente avec planeurs dans le club, le comité a contacté Beno, PAF et Hugo et propose cette activité pour 2024. Les dates des rencontres seraient à définir selon la météo et la disponibilité des pilotes concernés.

La parole est donnée pour nous expliquer ce qu'ils font et comment ils voient la chose ?

- Beno et Hugo nous livrent leurs expériences en vol de pente.

## Calendrier des manifestations du GMRA 2024

Réservé uniquement aux membres du club

	<b>Samedi 13 avril</b>	<b>Journée de travail</b> Dès 8h30 au terrain
	<b>Samedi 20 avril</b>	Journée de travail ( <b>réserve</b> )
 Commune <b>d'Avenches</b>	<b>Samedi 27 avril</b>	<b>Fête de printemps</b> Présentation du GMRA avec un stand à Avenches 10 à 14h
	<b>Samedi 15 juin</b>	<b>Vois Rétros</b> Dès 13h30 « Vole avec ton plus vieux modèle »  <b>Broche en soirée</b> dès 18h30
	<b>Les dates seront communiquées par un courriel séparé</b>	<b>Planeurs, vols de pente</b>
	<b>Samedi 13 juillet</b>	<b>Passeport vacances</b> Rendez-vous au terrain : 13h30 pour les membres 14h00 pour les jeunes du PPV
	<b>Tous les mercredi soir de mai à septembre</b>	<b>Rencontre hebdomadaire Vois crépusculaires</b>  Repas canadien facultatif
	<b>Entre octobre 2024 et mars 2025</b>  Les dates seront communiquées par un courriel séparé	<b>Vois indoor</b>  Dimanche matin de 8h30 à 12h Salle de gym de la cure à Avenches
	<b>Jeudi 2 janvier 2025</b>	<b>Ouverture de saison</b>  Dès 13h30 Au terrain ou au local, selon météo

Après discussions, le programme de la saison 2024 du GMRA est accepté à l'unanimité.

*Le calendrier est également publié sur le site dans l'Espace membres sous « Calendrier »*

## 12. Informations diverses du comité (5)

### 1. Rappel de la position des pilotes sur le terrain

Nous avons frôlé un accident sur le terrain l'année dernière. Pendant qu'un pilote était concentré sur un passage basse altitude avec son modèle sur le terrain, un autre pilote s'est déplacé de l'autre côté du terrain et a failli recevoir en pleine poire l'avion de son collègue

**La position des pilotes est uniquement en position 4 (espace jaune) du « Plan des espaces du terrain GMRA »**

### 2. Altitude de vol

Le comité rappelle aussi aux pilotes qu'une altitude maximale de 150 m sol est à respecter durant les heures d'activités militaires et civiles dans la (CTR « zone de contrôle ») de la base aérienne de Payerne.

Il est strictement interdit de survoler à basse altitude les spectateurs, les agriculteurs dans les champs, le parc à modèles, la route parallèle à la piste et le parc à véhicules

**Cette rubrique figure au chiffre 4 de notre « Règlement de vol et de terrain »**

- Hugo Pauli demande quels sont les horaires d'activités. Le Président explique que les horaires de vols peuvent actuellement être 24/24. Nous devons donc respecter la hauteur maximum de 150m sol.
- Hugo Pauli nous fait remarquer que l'emplacement pour le rodage des moteurs, du « Plan des espaces du terrain GMRA » est en position 7 alors que sur le « Règlement de vol et de terrain » il est en position 3.  
Le « Règlement de vol et de terrain » sera corrigé.

### 3. Bruit de nos modèles

Le comité est préoccupé au sujet de l'augmentation du bruit que génèrent certains de nos aéronefs et se pose quelques questions orientées sur l'avenir. Nous voulons à titre préventif assurer la pérennité du club avant d'être confronté à de possibles réclamations, oppositions ou interdictions. Nous savons que des clubs de modèles réduits sont concernés par ce genre de problème. Aujourd'hui, nous avons pratiquement aucune restriction ou limitation au club. Devrons-nous dans le futur nous conformer à limiter un nombre de jours, d'heures de vol ou autres limites possibles ?

Le Président explique que nous ne prenons aucune décision ce soir, mais nous souhaitons en parler avec l'assemblée et entendre les réflexions spontanées des membres qui pourraient nous aider à entreprendre si nécessaire des premières mesures.

Le Président ouvre la discussion.

- Une discussion se développe et quelques bonnes idées prennent forme.
- Hugo prend la parole et explique qu'au club de Wallenried il y a beaucoup de restrictions sur le bruit. Il pense que des solutions devraient être

préparées afin de pouvoir se positionner rapidement en cas de problèmes futur.

Le comité prend note de toutes les réflexions et le Président remercie les membres pour cette discussion très constructive

#### 4. Attestation d'assurance 2024

Comme de coutume, nous vous rappelons que vous avez reçu un courriel pour vous demander votre attestation d'assurance annuelle pour la RC en tant que détenteur de modèles réduits. Merci à tous ceux qui ont déjà répondu (37) et merci aux derniers qui vont répondre dans les meilleurs délais.

#### 5. Vente de bons de boissons

Laurent se met à votre disposition après l'assemblée pour la vente de bons de boissons ou autres articles du club.

### **13. Propositions individuelles (communiquées jusqu'au mercredi 31 janvier 2024)**

Mis à part la proposition déjà traitée au pt 7 de l'ordre du jour, aucune autre proposition nous est parvenue.

### **14. Remarques et divers**

Patrick Steckler informe du meeting à Mülheim qui aura lieu les 20-21 juillet et qu'il organise un minibus. Si quelqu'un veut profiter de cette occasion, il peut s'annoncer auprès de Patrick.

Carel Meyer, revient sur le mot du Président dans lequel il a mentionné un manque de participation des membres aux activités et aimerait savoir si ça concerne une activité précise ou sur le programme général.

Le Président lui répond que c'est de manière générale que malheureusement les membres portent peu d'intérêt aux activités du club.

La parole n'étant plus demandée, le Président annonce que quelques assiettes avec des amuse-gueules sont organisées et invite les membres à rester après l'assemblée pour un moment de convivialité.

Il annonce aussi que le liquide et le solide consommé dans la salle seront pris en charge par le club.

Il est 21h35, le Président lève l'assemblée.

Fait le 07.02.2024

Le secrétaire – Fabrice Juvet